



Démographie

23 % de naissances de rang 3

En Mayenne, en 2005, plus de 900 bébés sont nés dans une famille déjà composée d'au moins deux enfants. Ces enfants représentent environ 23 % des naissances domiciliées du département. Avec une naissance de rang 3, ces familles sont considérées comme étant des « familles nombreuses ». Au niveau régional, la part des naissances de rang 3 est de 18 %, et au niveau national de 15 %. La

Mayenne est le département ligérien où la part des naissances de rang 3 est la plus élevée (vient ensuite le Maine-et-Loire).

Source : Jeannine Rabaud, « Quand le troisième enfant paraît : des familles plus nombreuses en Pays-de-la-Loire », INSEE des Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques* n° 241 de novembre 2006 (1 page) [http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/rfc/docs/infostat241.pdf].



Economie

11 100 établissements au 1^{er} janvier : progression moins forte qu'en Pays-de-la-Loire

Au 1^{er} janvier 2006, si l'on en croit l'INSEE des Pays-de-la-Loire, la Mayenne compte 11 123 établissements de type industriel, commercial ou de services. Le parc mayennais représente 7,9 % des établissements ligériens.

7 984 établissements relèvent du tertiaire (soit 72 %, contre 76 % pour les Pays-de-la-Loire et 78 % pour la France entière). A contrario, l'industrie a un poids plus important en Mayenne (13 %) que dans les Pays-de-la-Loire (11 %) ou la France entière (10 %).

Sur un an, le nombre d'établissements a augmenté de 1,4 % dans le département (+ 1,9 % dans les Pays-de-la-Loire et + 1,3 % en France). Les établissements industriels (hors industries agricoles alimentaires) ont légèrement augmenté en

Mayenne (+ 0,7 %), alors qu'ils ont diminué dans les Pays-de-la-Loire (- 0,3 %), et plus nettement en France (- 1,1 %).

Toujours en valeurs relatives, les établissements ont augmenté dans le secteur de la construction (+ 2,1 %) et dans le tertiaire (+ 1,4 %), mais moins fortement qu'au niveau régional (respectivement + 3,0 % et + 2,1 %).

Source : Michèle Ricordel, « Les établissements industriels, commerciaux et de services dans les Pays-de-la-Loire en 2006 », INSEE des Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques* n° 228 d'août 2006 (1 page). [http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/rfc/docs/infostat228.pdf]

A noter : l'INSEE a réalisé une étude similaire sur le parc des établissements au 1^{er} janvier 2005 (*Informations statistiques* n° 156 de février 2005), mais la base statistique était plus large, incluant notamment le secteur agricole.



Près d'1 200 000 personnes consultent psychiatre, psychologue et psychanalyste

L'INSEE réalise une enquête décennale de santé. La dernière en date s'est déroulée entre octobre 2002 et septembre 2003. Elle répond à un triple objectif : relever la morbidité déclarée et évaluer l'état de santé de la population, mesurer la consommation de soins et de prévention, mettre en relation la consommations de soins avec l'état de santé déclaré et les caractéristiques sociodémographiques des individus et du ménage... Selon cette enquête, près d'1 200 000 personnes, soit 2 % de la population, ont déclaré avoir consulté un psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste pendant la durée de l'enquête (huit semaines).

Parmi les personnes ayant recours aux soins spécialisés en santé mentale, on constate une grande proportion de femmes (70 %). Ces personnes vivent plus rarement en couple (seulement

46 % des adultes de 18 ans ou plus) que la population générale (68 %), que ce soit en raison d'un célibat ou suite à un veuvage ou à un décès.

Par ailleurs, les personnes ayant acquis un niveau scolaire plus élevé présentent une propension plus forte à consulter ; réciproquement, l'accessibilité aux soins spécialisés est moins bonne pour les personnes de faible niveau scolaire. Dans le même sens, le fait d'être cadre ou d'exercer une profession intermédiaire augmente nettement la propension à consulter, par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles.

Source : François Chapiro, « Les recours aux soins spécialisés en santé mentale », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats* n° 533 de novembre 2006 (8 pages). Consultable sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er533/er533.pdf>



Politique

C'est sûr (?)... Les municipales en 2008

Pour éviter un télescopage avec la présidentielle et les législatives, le Parlement a adopté une loi pour repousser les élections municipales en 2008. Cependant, un certain nombre de responsables politiques souhaiteraient qu'elles aient tout de même lieu à l'automne 2007... Le mercredi 22 novembre, au Congrès des maires de France, le

Premier ministre, Dominique de Villepin, a déclaré « *qu'il n'y avait pas de raison de modifier la date des élections municipales de 2008. Elles ont été prévues en 2008. Elles devront se dérouler en 2008* ».

Source : Maire Info du 23 novembre 2006.

La pensée hebdomadaire

« Nous vivons à crédit sur le dos des générations futures. Nous empruntons non pas pour investir et préparer l'avenir mais pour maintenir sous perfusion un système inefficace, coûteux, bridant l'initiative à cause de ses lourdeurs (...). Le déshonneur c'est retarder sans cesse le moment de l'adaptation et donc charger les jeunes du poids des dettes des aînés, ce qui limitera considérablement leur marge d'action dans un monde plus difficile. L'honneur commanderait de préparer l'avenir, de le construire dans la clarté en refusant illusions, double langage et démagogie ».

Jeanne-Emmanuelle Hutin, « Ouvrir les yeux sur le monde » (éditorial), *Dimanche Ouest-France* du 19 novembre 2006.